

LOIRE ATLANTIQUE **les**
nouvelles

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 460 - 26 novembre 1987 - Prix 2,50 F



- Atelier de réparation
- Vente de pièces détachées
- Electroménager toutes marques
- Perceuses - Jardinage
- Outillage - Accessoires

23, bd Victor-Hugo
SAINT-NAZAIRE
Tél. 40.01.94.29

Centre Commercial
des Thébaudières
SAINT-HERBLAIN
Tél. 40.94.84.30

**SPECIAL
P.T.T.**

PRIVATISATION OU SERVICE PUBLIC

Tel est l'enjeu des luttes aux P.T.T.

Le projet Longuet, véritable plan de privatisation des P.T.T., est l'aboutissement d'un processus de casse du service public, mis en œuvre déjà par le gouvernement socialiste avec le budget 84 du ministre Mexandeau.

Déjà, des milliers d'emplois ont été supprimés à la Poste. Les réformes de structures de janvier 86 s'intègrent parfaitement dans la loi sur la communication de Léotard.

C'est la continuité de politiques qui, hier avec le P.S., aujourd'hui avec la droite, ont une même logique de soumission des intérêts du pays aux spéculateurs, à la loi de la grande finance.

La lutte engagée par la C.G.T. et le P.C.F. a mis en échec, hier, un projet de loi socialiste qu'entendait accélérer le processus engagé contre l'emploi et le service public. Aujourd'hui, l'action se poursuit, contraignant C.F.D.T. et F.O. à s'engager et empêchant la mise en œuvre de la loi Léotard. Celle-ci ne pourra pas être votée avant le 31 décembre 1987 comme pourtant le ministre se l'était promis.

La lutte des personnels a mis en échec les conclusions du Livre vert de la

C.E.E. et les consignes du C.N.P.F. qui considéraient comme un fait acquis le démantèlement des P.T.T.

Ce n'est pas une mince victoire.

Pour autant, nous savons que Longuet n'a pas renoncé. La perspective de l'acte unique européen de 1992 pousse patronat et Gouvernement à faire passer leur projet. Si

la force n'a pas réussi à l'imposer, d'autres moyens seront employés. A preuve cette tentative d'intégrer le personnel à ses projets par le biais de sondages ou de réunions multiples dans les services.

Restons donc mobilisés, vigilants, car Longuet n'est pas seul avec Léotard. Il le déclare lui-même, Chirac, Barre, Mitterrand ne se

prononcent pas sur une orientation contraire à la sienne. Raison de plus pour renforcer la lutte. Raison de plus pour soutenir le candidat communiste André Lajoinie qui, lui, se prononce pour un véritable changement et un véritable service public des P.T.T.

Claude CONSTANT.



POUR LE DROIT DE GRÈVE, la C.G.T. appelle à des rassemblements lundi 30 novembre, à 17 heures, place du Cirque à Nantes, et à Saint-Nazaire, à l'intersection de l'avenue de la République et de la rue de la Paix.

SOMMAIRE

SPECIAL PTT :

- DECLIN OU DEFI
- DES FILIALES A LA PRIVATISATION 2
- LE PROFIT CONTRE LE SERVICE PUBLIC
- NE TUEZ PAS L'AMBULANT 3
- *
**
- BREVES CULTURE 2
- ELECTIONS PRUD' HOMALES 9 DECEMBRE 5
- TECHNIP DOIT VIVRE
- SUCCES C.G.T. CHEZ HUARD
- LA SOUSCRIPTION NATIONALE DU P.C.F. 6
- NON-ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER
- LE CONGRES DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 7

DÉCLIN OU DÉFI...

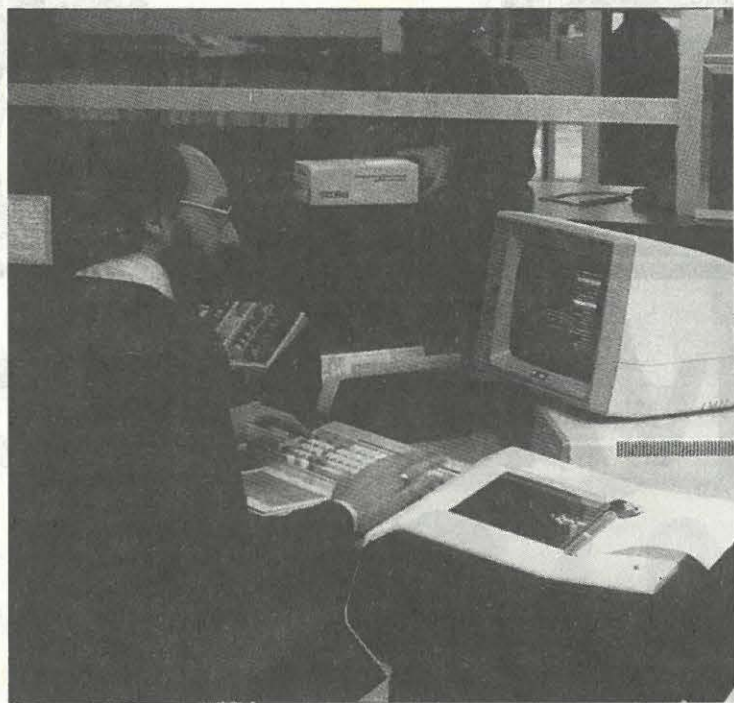
Convaincre le personnel que la seule évolution possible des Télécomms passe par la perte de ses droits et un rétrécissement irréversible de ses activités n'est pas chose aisée. Même en y mettant « le paquet » par directeurs interposés, il est difficile de faire passer une analyse de déclin.

Les enjeux sont de taille, entre un ministère soumis à des pressions qui viennent de loin et un personnel profondément attaché à son statut et à un outil de travail aussi développé technologiquement.

Ouverture à la concurrence, marché unique européen... autant de grands mots et de fausses idées pour faire croire à une fatalité. Les

exemples de déréglementation américains ou anglais en montrent également les dangers : suppression massive d'emplois, baisse de la qualité de service, augmentation des tarifs pour les petits usagers et les P.M.E. Seules les sociétés multinationales américaines, telles I.B.M. ou A.T.T., peuvent, au niveau international, soutenir des investissements financiers très importants dans ce secteur, mais elles ne le feraient que sur des marchés hautement rentables comme le RNIS. Et le réseau fortement numérisé comme l'est le téléphone français les intéresse prodigieusement.

Or, la structure d'Etat Postes et Télécomms est un atout qui permet financièrement (C.C.P./C.N.E.) et économiquement (rapports privilégiés avec l'industrie française du téléphone), grâce à un personnel qualifié et à une implantation nationale diversifiée, large et sûre de faire face à la concurrence internationale avide de profits. Il ne doit pas y avoir fatalité face à la crise mais volonté de se battre et de rele-



ver le défi. Nous en avons les moyens...

Cellule P.T.T. Gourdeau.

DES FILIALES A LA PRIVATISATION

paritaire technique, le vœu d'étendre la filialisation ; seule la C.G.T. s'y oppose.

En réalité, ces manœuvres n'ont rien d'anodines et n'étaient pas comme le laissaient croire Mexandeu et le P.S. une « petite réforme qui ne changeait rien ».

SECURIPOST... ET DE DEUX !

Création d'une deuxième filiale ayant pour mission le transport des fonds et la télésurveillance, le ministre a entendu (plutôt suggéré à) la C.F.D.T. En 1985, les adeptes de la filialisation affirmaient : « Le personnel est toujours des agents des P.T.T. » A Securipost, aucune référence n'est plus faite au statut de la Fonction publique (aux titres I et II), mais c'est la convention collective des transports qui l'a remplacé !

MEDIAPOST... ET DE TROIS

Une nouvelle filiale est née - Médiapost S.A. - fruit d'une étroite collaboration avec la

G.M.F. Mission : commercialiser le post contact cible (publicité). Une nouvelle fois, la Direction générale des Postes se veut rassurante : « Il n'est absolument pas dans l'intention de Médiapost S.A. de créer un circuit parallèle. » L'expérience montre la valeur qu'il convient d'accorder à de telles affirmations.

CHRONOPOST... ET DE QUATRE !

Une agence Chronopost est ouverte hors locaux P.T.T. à l'aéroport de Château-Bougon. Le directeur du centre de tri lance un appel à candidature pour la SFMI qui déménage à Château-Bougon. Le personnel apprend alors qu'il devra verser une contribution de 12 % supplémentaire au titre des cotisations sociales dès lors qu'il est détaché auprès d'une entreprise privée. Près de 20 % du salaire part alors en cotisations pour pouvoir bénéficier du régime de la Fonction publique. Et ce n'est pas tout, dans le cas d'une réintégration du fonctionnaire détaché, celle-ci ne peut-être effective, à l'issue de la période de détachement, que si des emplois sont vacants, sinon

l'intéressé est mis en disponibilité pour convenances personnelles ! Et bien sûr sans traitement. Autrement dit au chômage. En 1988, il est prévu de supprimer 55 000 emplois à la Poste et de débaucher 900 convoyeurs de fonds dont neuf à Nantes.

Mexandeu a ouvert la voie, Longuet poursuit le même processus avec la filialisation, la sous-traitance se développe concernant par exemple la maintenance de l'informatique dans les bureaux de poste.

LA PRIVATISATION EST LA

La logique est poussée à son terme, le ministre Longuet a déposé son avant-projet de loi de privatisation des P.T.T.

Des lignes de transports du courrier, déjà, ont été vendues au privé, et l'article 12 de la C.N.C.L. ouvre de nouvelles possibilités aux intérêts qui s'accaparent les divers moyens de communication.

Il faudra compter avec l'opposition des personnels des P.T.T. et celle des usagers qui ont intérêt à ne pas laisser faire.

BREVES CULTURES

FESTIVAL DES 3 CONTINENTS : 9^e Edition

La nouvelle édition du Festival des 3 Continents s'annonce de la même richesse que les précédentes : 60 films au programme, une place importante faite au cinéma turc, au studio chinois de Xi'an, aux films indiens musicaux, et une compétition mettant aux prises des films venus de tous les horizons. Moment privilégié pour découvrir des cinématographies rares, et par-delà les images, des cultures, des civilisations et des peuples. A Nantes, du 1^{er} au 8 décembre.

Tous renseignements :
Tél. 40.89.74.14.

EN MARGE AU FESTIVAL

Le panorama du cinéma turc est un des événements du Festival : au total 25 films réalisés entre 1935 et 1987 par quinze cinéastes. Le cinéma turc, à l'exemple des films du réalisateur le plus connu en France : Yilmaz Guney, est un cinéma très proche du peuple et des luttes que mène celui-ci pour se libérer du joug du régime fasciste qui l'opprime. A l'heure où deux grands dirigeants progressistes, Haydar Kutlu et Nihat Sargin, sont torturés à Ankara, il y a des réalités dont il est bon de se souvenir.

LA REVOLUTION REVUE PAR LE CONSEIL GENERAL

Sous le titre « Vitrail et guerre de Vendée » le musée départemental Dobrée se propose « d'exalter les vertus chrétiennes des combattants royalistes durant l'épopée de la Guerre de Vendée ». Quant à l'affiche de l'exposition, elle reproduit la partie gauche d'un vitrail où l'on voit des soldats républicains massacrer des femmes et des enfants. Que l'on ait supprimé l'autre partie, qui nuance le sens de l'image, donne une idée de l'honnêteté avec laquelle la droite de notre département s'apprête à commémorer la Révolution. Nostalgie ? Hommage des privilégiés d'aujourd'hui à ceux d'hier ?

ANDRE DERAIN A LA GALERIE DES BEAUX-ARTS

Avec André Derain, c'est l'avant-garde du début de notre siècle qui revit : Picasso, Matisse et aussi Apollinaire. L'exposition montée par la galerie des Beaux-Arts nous introduit à cette œuvre au travers d'une cinquantaine de peintures et de dessins qui s'échelonnent de 1905 à 1950.

A la galerie de l'école des Beaux-Arts, 5, rue Fénelon, à Nantes, jusqu'au 31 décembre.

LE PROFIT CONTRE LE SERVICE PUBLIC

La Poste se transforme mais, avec le système capitaliste appelé pudiquement libéral, c'est non pour mieux servir l'utilisateur, mais pour assurer de juteux profits aux sociétés privées qui entendent piller ses secteurs les plus rentables.

Conséquence de cette logique gouvernementale et patronale : des milliers d'emplois supprimés.

Pour accroître les profits, il faut éliminer des emplois, et pour cela :

- allonger la durée des horaires de travail ;
- développer l'informatisation du tri-distribution ;

— installer la télé-impression du courrier à distance avec des centres serveurs privés à l'arrivée dans les grandes villes (Média-post, France Acheminement...);

— supprimer massivement des personnels dans les centres de tri en installant des robots chargeurs au transbordement.

Pour accroître les profits, il faut utiliser les préposés en les transformant en agents collecteurs de fric auprès des usagers — pardon, dorénavant on dit clients — car la Poste mise au service du patronat ça paye ; pensez, 72 000 tournées dont 1 100 en Loire-Atlantique c'est une formidable communication.

Les communistes agissent pour le développement du service public au service des intérêts du

pays, des employés et des usagers. Il faut en finir avec la logique du profit. Cette stratégie aggrave la crise en s'attaquant à l'emploi, aux conditions de travail, à la notion même du service rendu au public.

Le progrès technique est détourné pour le profit de quelques sociétés rapaces.

La logique du service public est d'améliorer les services à la population, pour l'économie, en modernisant pour l'homme, pour alléger ses tâches, lui donner les moyens et le temps de se former, de vivre mieux.

Une Poste moderne et socialement rentable c'est possible, pour cela il s'agit d'en finir avec les gâchis engendrés par une stratégie dictée par d'étroits intérêts capitalistes.

NE TUEZ PAS L'AMBULANT

L'acheminement du courrier doit être totalement traité par les P.T.T.

« Pour acheminer le courrier, la Poste fait appel à différents moyens de transports ferroviaires, aériens et routiers. Malgré le développement pris par la voie routière (123,9 millions de kilomètres ont été parcourus en 1986), le rail conserve un rôle essentiel. »

Cet extrait d'un article de la « Poste Française » en 1986, concernant les transports postaux, nous apprend également qu'il existe trente liaisons routières quotidiennes à grande distance pour la messagerie. L'Ambulant Nantes à Lyon a été transformé en service de convoiement et d'ensachage ; les prestations fer de journée de l'artère Paris-Amiens-Lille ont été remplacées par des liaisons routières. L'Ambulant routier Saintes à Poitiers a été supprimé, dix-huit liaisons routières à grande distance ont été créées.

Des modifications, pour quelle stratégie ?

Si le rail reste le moyen le plus utilisé, sa fonction se modifie, le trafic traité par les ambulants se réduit, c'est pourtant le seul moyen de pouvoir acheminer rapidement le courrier.

La stratégie route est très dangereuse, car la régularité ne peut être assurée avec le même succès

que par le réseau ferré. De plus, cela aboutit à un véritable gâchis financier.

Quant au réseau aérien, certaines modifications sont apportées, tel le rétablissement de Rennes-Clermont-Lyon, la création de Nantes-Poitiers-Clermont. L'uti-



lisation de la voie aérienne, son développement, correspondent à la nécessité de répondre à l'attente des usagers que seule la complémentarité rail-air peut assurer sur les grandes distances.

La vie démontre que c'est nécessaire pour l'intérêt du pays et des usagers. L'attachement de la population aux valeurs du service public n'est plus à démontrer.

Le projet de la loi Longuet met sur le devant de la scène ces questions fondamentales.

Le personnel de l'acheminement comme l'ensemble des agents des P.T.T. se doivent être la force principale pour mettre en échec les prétentions du ministre.

Les liaisons aériennes comme les ambulants sont indispensables pour assurer une bonne qualité de service.

La stratégie actuelle est de répondre aux exigences du Chronopost qui, dans un premier temps, a considérablement aggravé les tarifs. Au fil des jours, tout démontre qu'il devient un véritable réseau parallèle privé.

L'intérêt de tous est que l'acheminement soit totalement traité au sein des P.T.T., par un personnel couvert par le statut de la Fonction publique.

M. CHAUTY RECHERCHE DU COFFRE

Les coffres servant de dépôts-relais aux préposés lors de la distribution en ville sont particulièrement visés. Pourtant, ils ne renferment ni argent, ni valeurs et, en surface, chacun représente qu'un demi-mètre carré. Mais M. Chauty, grand chasseur de gaspi. devant Dieu et les hommes, a décidé de faire payer à la Poste une taxe publicitaire pour ce petit cube de tôle scellé discrètement sur un mur.

On peut doucement rigoler quand la Mairie invoque les « nuisances à l'esthétique urbaine ».

En s'en prenant aux coffres publics, l'équipe



R.P.R.-U.D.F. ne se trompe pas. Pourtant, certains hangars de la Chambre de commerce et certains coffres patronaux mériteraient bien quelques taxes supplémentaires... n'est-ce pas !

PRIME POUR LES POSTIERS

C'est le titre d'un article paru dans « Messages », la revue du ministre. « La Poste participe à la vente des actions des entreprises privatisées. Part du marché fixé à la Poste : entre 4 et 6 % du total des liquida-

tions et 15 F reviendront au personnel pour chaque dépôt d'ordre d'achat. » Un service public qui participe au démantèlement d'entreprises nationalisées, cela a un nom : GACHIS — quant à la prime de 15 %?... Avec la folie boursière... ça déménage sec sur les comptes des petits porteurs. Au fait !... ça ne leur viendrait pas à l'idée de rémunérer seulement à 7 % les fonds collectés par les Chèques postaux pour le compte de la Caisse des dépôts ? Cela suffirait à couvrir les frais de gestion, mais c'est une autre histoire...



CHACUN A SON POSTE

L'Agence commerciale des Télécoms de Nantes vient de décider de différencier les clients pauvres et les autres. Le système à deux vitesses en tout domaine tend bien à se mettre en place en France.

Depuis quelques mois, la politique commerciale des Télécoms incitait chaque postulant au téléphone à prendre un poste à touches, n'accédant pas toujours ainsi au désir du client qui, souvent, se serait contenté d'un simple poste à cadran. L'astuce commerciale consistait à dire qu'il n'y en avait plus en stock.

Chacun sait maintenant depuis les grandes campagnes publicitaires du genre « met-

tez une petite touche d'originalité dans votre vie », que les postes à cadran étaient désormais mis... sur la touche.

« Machine arrière toute », vient d'ordonner l'Agence commerciale. Désormais, le client qui ne s'engage pas à souscrire à un service supplémentaire se voit attribuer d'office un poste à cadran. Et suprême raffinement, le prix de l'abonnement du poste à cadran est le même que celui du poste à touches.

Comme par hasard, cette décision intervient au moment où Matra tapisse les murs de la ville d'une publicité sur les postes à touches. Vous avez dit hasard ?

crain pas les comparaisons!

YOTA
coudre et tricoter

recherche
perfection

Richard
NANTES - Tél. 40.48.75.00

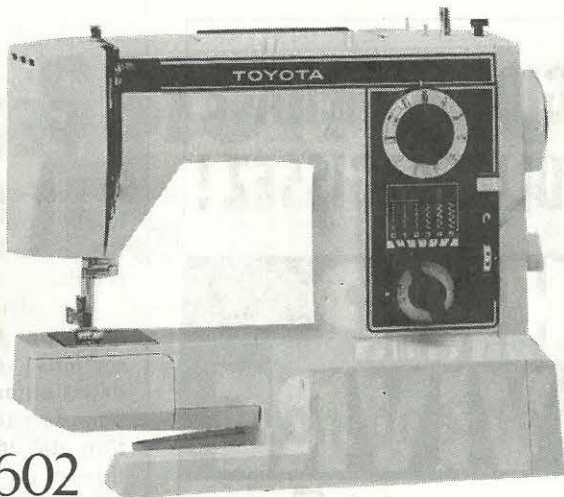
777F x 3*
soit 2331 F comptant
Bras libre, 19 programmes modulables
avec poignée

COUTURES, SMOCKS, BRODERIE
Tous les tissus :
mousseline, jersey, ourlets de jeans

6602

GARANTIE 5 ANS pièces et m.-o. mécanique

Offre valable jusqu'au 24 décembre 1987



ST - ACCUS



ugo
ES
27

MOTO-OUEST

MBK 14

895F TTC

PROMOTION
NOEL

695F TTC



BERNARD HAUMONT

Distributeur officiel MOTOBECANE

103, rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 40.74.10.38

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 1987 dans la limite des stocks disponibles.

NOT NOËL

1987 se termine et, précédentes, elle pas aux traditionnelles de fin d'année ». modes des réveillons, ns familiales. période des cadeaux, ns d'enfants seront devant les jouets ns les sabots et sous, sous l'œil amusé ou du grand frère et de sœur qui « n'y ». it la joie des petits, pas moins que les personnes sont aussi la coutume des quelle que soit leur ant de joie se lit gards, qu'il s'agisse le recevoir.

teurs, nous nous de vous guider choix, en vous conler chez les annon-Nouvelles de Loire ». Le meilleur s sera réservé. Et à tous !

Roulez Lada à partir de 29 615 F*



* Lada 1200S : 29 615 F
Lada 2105 : 33 935 F
Lada 2107 : 38 610 F
Break 1500 : 39 150 F
Lada 4x4 Niva : 56 430 F

Nouvelle Lada Samara : 43 100 F
Existe en versions : Samara "entreprise" (2 places TVA récupérable) et GL.

Une gamme complète à essayer chez votre concessionnaire.

Garantie Réseau Poch Assistance avec A.M.I. * Prix clés en main au 17/09/87 modèle 88 (hors frais d'immatriculation) 300 concessionnaires et agents en France.

LADA & POCH réseau

UNE SOLIDE RÉPUTATION DE ROBUSTESSE

Garage DUMAS

CONCESSIONNAIRE
98, ROUTE DE LA CÔTE-D'AMOUR
TEL. 40.70.08.99 - SAINT-NAZAIRE

OFFRES SPÉCIALES

GO CUISINES



Alain GREGOIRE

**48, Bd Victor Hugo
SAINT-NAZAIRE**



Tél. 40.66.33.64

9 décembre - Elections prud'homales

**VOTEZ GAGNANT
199
LCGT.
LES HOMMES**

**AGISSEZ
EN
VOTANT
C.G.T.**

C'est le 9 décembre que vous êtes appelés à voter pour élire les conseillers prud'homaux. En Loire-Atlantique, vous êtes 242 600 électeurs répartis sur les Conseils des Prud'hommes de Nantes et de Saint-Nazaire.

Le 9 décembre s'identifie à une puissante journée d'action revendicative.

Votre choix électoral aura des conséquences sur la représentativité de chaque organisation syndicale et le nombre de ses conseillers prud'homaux... mais pas seulement.

Votre choix électoral aura des conséquences pour vous-mêmes, pour l'immédiat, pour l'avenir.

POURQUOI NOUS DIREZ-VOUS ?

Pour les raisons suivantes :

Ces élections se déroulent dans une situation marquée :

- par la dégradation de l'emploi, du pouvoir d'achat des salaires, des conditions de vie qui engendrent des répercussions sur le comportement des gens et le contexte familial ;
- par un développement des actions revendicatives dans les entreprises, des services, des bureaux, sur le plan des localités, des départements ;
- des dizaines de milliers de gens se mobilisent pour dire « ça ne peut plus continuer comme cela ».

Par Serge DOUSSIN
Secrétaire de l'U.D.-C.G.T.

Grandes furent les actions du 22 mars à Paris, des 7 et 14 mai en Loire-Atlantique, du 1^{er} octobre à Nantes et dernièrement du 12 novembre.

Toutes les catégories de salariés se sont retrouvées au coude à coude dans la lutte pour exiger :

- un emploi qualifié et stable ;
- un salaire les assurant de pouvoir vivre dignement ;
- des droits qui leur permettent de revendiquer, de s'organiser, conditions essentielles pour vivre libre, debout et respecté ;

— une protection sociale et une Sécurité sociale qui les garantissent d'un minimum pour vivre et de pouvoir être soignés correctement dans tous les cas.

Une organisation syndicale a été à la base de cette puissante mobilisation qui prend corps : **LA C.G.T.**

Ses propositions sont facteurs de rassemblements, d'unité des salariés, des assurés sociaux.

Le score de la C.G.T., le 9 décembre, dans ces conditions, vous le comprenez, sera déterminant.

Toutes les voix recueillies par le candidat de la C.G.T. auront cette signification.

**JE REFUSE L'INACCEPTABLE,
J'EXIGE LA SATISFACTION DE MES REVENDICATIONS.**

Pour imposer le progrès économique et le progrès social, les luttes sont et seront nécessaires. Les patrons, voire patron jouent la carte des difficultés, du mal vivre pour tenter de mettre en cause vos garanties ou celles qui vous restent. Les droits qui vous protègent.

C'EST SUBIR ou AGIR.

Le 9 décembre, **AGISSEZ**, en votant pour les candidats présentés par la C.G.T.

Les votes en faveur des candidats C.G.T. vont compter.

Tous ensemble, construisons cette mobilisation, cette force revendicative et active dont la puissance imposera la négociation des revendications dans chaque entreprise, service, bureau où la C.G.T. est présente, mais également là où il n'y a pas d'organisation syndicale C.G.T.

**DONNEZ-NOUS CETTE FORCE,
LE 9 DECEMBRE, EN VOTANT C.G.T.
VOUS VOTEZ POUR VOUS-MEME,
VOUS VOTEZ GAGNANT.**

POUR VOS
CADEAUX
DE FIN
D'ANNEE...

NOEL 

Ets DAVY Pierre

RADIO - TELE - VIDEO - HI-FI
PETIT et GROS ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES-VENTE TOUTES MARQUES
MONTAGE ANTENNES

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

PHILIPS

85, avenue de la République
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.22.52.84

Prime de fin d'année et 13^e mois

Les primes de fin d'année, et spécialement le 13^e mois, constituent un supplément appréciable du salaire. Les luttes revendicatives ont permis le versement de telles primes dans diverses branches professionnelles et dans un nombre important d'entreprises.

Cet appoint de fin d'année au salaire est donc légitime à plus d'un titre. D'abord parce que la période des fêtes incite à de plus grandes dépenses : cadeaux, jouets, repas familiaux, de groupe, distractions et réjouissances diverses, etc., dont il est normal que chacun profite, y compris les travailleurs et leur famille. Et le salaire ordinaire ne peut pallier à cela, à moins de nouveaux sacrifices en d'autres domaines.

Ensuite parce que la période de fin d'année est généralement celle des bilans des entreprises, et il est normal qu'à cette occasion, les travailleurs revendiquent une part supplé-

mentaire du produit de leur travail.

Certains employeurs tentent souvent de donner à ces primes un caractère aléatoire en les qualifiant de gratifications « exceptionnelles » ou « bénévoles ». Les travailleurs s'efforcent au contraire de garantir leur rémunération car, quelle que soit son appellation, la prime de fin d'année constitue bien une contre-partie du travail fourni et un élément du salaire sur lequel ils doivent pouvoir compter.

Les primes de fin d'année ne sont pas dues en vertu de la loi, mais leur attribution peut résulter :

- de la convention collective ;
- du contrat individuel de travail ;
- d'un engagement de l'employeur consigné par écrit ;
- d'un accord verbal de l'employeur ;
- ou même d'un usage existant dans l'entreprise.

NOEL... OFFREZ "UTILE" !

- PULL • ROBE DE CHAMBRE • PYJAMA
- CHEMISE • CRAVATE • ECHARPE

...LA CHEMISERIE DE L'HOMME ...ET DES SPORTIFS !

Rayon grandes tailles

ROYAL-HOUSE

25, av. de la République, SAINT-NAZAIRE, Tél. 40.22.46.69

LE MEILLEUR RAPPORT PRIX-QUALITÉ

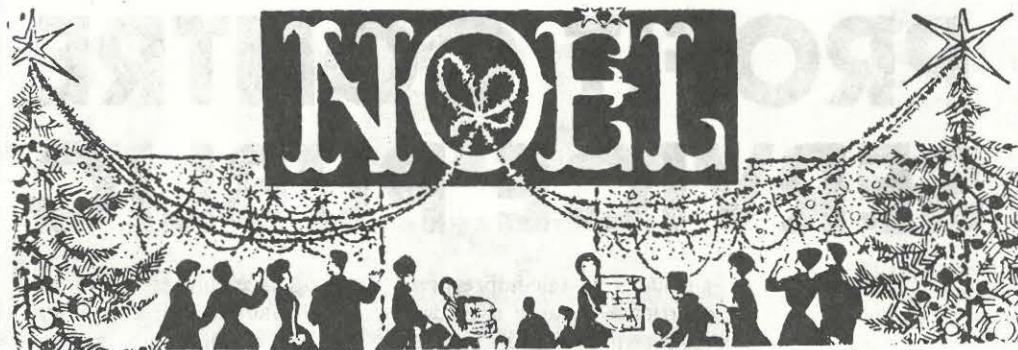
GILRADIO

33, avenue de la République Saint-Nazaire

3000 DISQUES LASER
500 Références moins de 100 F.

MAGNETOSCOPE HITACHI VT 110 S
avec télécommande : Prix net 4450 F.

PATINE LASER RADIOLA (1 disque gratuit)
Prix net 1890 F.



DES CADEAUX POUR TOUS LES GOUTS

La saison des fêtes arrive. Elle est annoncée par les rues illuminées, les flashes à la télé, les publicités. Et par un petit air qui se promène dans la tête des gosses. Même par temps de fauche, le plaisir d'offrir est irrésistible.

Faire un cadeau, offrir un objet, donner quelque chose a toujours été, depuis que l'homme vit en société, une manifestation d'amitié.

Aujourd'hui, cet échange de vœux à la fin de l'année, bien que devenu tradition, peut ne pas per-

dre son contenu chaleureux. Offrons, peut-être une fleur ou un objet, mais dans ce dernier cas, l'objet attendu est souhaité.

Pour ceux qui nous sont proches, le choix n'est pas très difficile. Nous connaissons leurs goûts et leurs besoins.

Pour les autres, lorsque nous avons des cadeaux à leur faire, c'est plus malaisé.

Méfions-nous du gadget qui plaît quelques minutes mais dont on ne sait que faire après, n'offrons pas une cravate à un homme qui s'occupe beaucoup de sa personne, elle ne lui plairait pas ; ni une eau de toilette à une femme coquette, ou alors offrez-lui celle qu'elle utilise habituellement.

Ne donnons un livre qu'à ceux qui aiment lire.

Enfin, ne craignons pas d'offrir le cadeau utile et pratique dans un


emballage de fête, il servira toute l'année et la personne qui l'utilisera aura souvent pour vous une pensée reconnaissante.

Parmi les cadeaux utiles, il y a le petit vêtement chaud, la foule des appareils ménagers, du plus petit au plus important, la machine à coudre ou la machine à tricoter, le vêtement, l'article de sport ou de ski (saison oblige), l'article « cuir », le rasoir électrique ou l'article auto pour papa, la télévision ou la Hi-Fi, le meuble, de la chambre au salon, en passant par le petit mobilier, un beau cadeau pour toute la famille, le « deux-roues », cadeau rêvé pour les jeunes et utile pour tous, l'article d'horlogerie, le disque et la cassette, etc.

Et puis il y a le dernier cri de la technique : « l'informatique familiale », dont on découvre l'agrément et l'utilité...

CHAUSSOLD'

3, place F.-Fournier (place St-Nicolas) NANTES



EN CONFIANCE

LES MEILLEURS PRIX POUR LES MEILLEURES QUALITES

FUZZ

1 Place de la République
44000 NANTES

C.E.C.V. CARAVANES

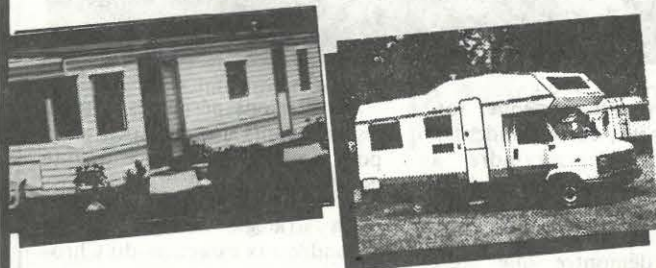
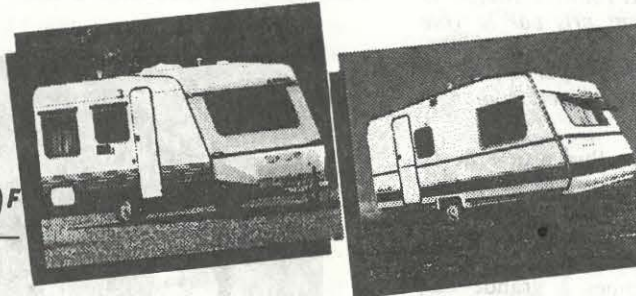
LE PARTENAIRE DE VOS LOISIRS...

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE...

PRESENTATION DES MODELES 88

Des marques réputées :
ADRIA - CARAVELAIR
ESTEREL - BASTEÏ

DES PRIX ! CARAVANE NEUVE
CLES EN MAINS A PARTIR DE 14950 F



Des mobil-homes, des camping-cars :
ADRIATIK.

Des résidences mobiles:
WILLERBY - ABI BK - COSALT.

esterel

Le N°1 de la plante-rigide

Le spécialiste de la pièce détachée pour caravanes.

Ragon - 44119 TREILLIERES

TÉL. 40 29 76 09

ACCESSOIRES



Elle ne
TO
machines

La r
de la

blan
2, ALLEE D'ORLEA

QUE

Accessoires
Auto
Équipements
« rallye »

39, bd Victor H
44200 NANT
Tél. 40.47.90

BIEN

L'année
comme les
n'échappe
les fêtes
C'est la pé
des récepti
C'est la p
et des millic
en extase
déposés da
liers, et cel
des parents
de la gran
croient plus
Si Noël fa
il n'en rest
grandes pé
sensibles
cadeaux, c
valeur. Au
dans les re
d'offrir ou

Amis les
permettons
dans votre
seillant d'al
ceurs des «
Atlantique
accueil vos
joyeux Noël

G

CU

UNE RUE MARCEL-PAUL à St-Sébastien

Une rue Marcel-Paul a été inaugurée le 11 novembre à St-Sébastien — date anniversaire de la disparition de notre camarade. Les élus communistes, les membres de la FNDIRP avaient milité pour la dénomination de cette nouvelle artère près de la Maison de la Mère et de l'Enfant.

C'est un compagnon de Marcel Paul, le docteur Marcellin Verbe, ancien maire, qui découvrit la plaque et prononça une allocution. Il est regrettable que la seule allusion aux qualités de responsable communiste de Marcel Paul dans les multiples responsabilités importantes qui jalonnèrent sa vie de militant, fut celle-ci :

« A partir du 22 juin 41, des militants communistes se lancèrent résolument dans l'action clandestine dirigée par le colonel Fabien et Marcel Paul... ».

Domage qu'à cette occasion, et venant de Marcellin Verbe, une contre-vérité historique, calomnieuse pour la mémoire de Marcel Paul et de ses camarades soit reprise.

La vérité historique c'est parmi bien des faits celui-ci. C'est dès 1940 qu'à Saint-Sébastien Marcel Paul et des militants communistes ramassent des armes, de la dynamite et organisent des planques et Marcellin Verbe ne l'ignore pas.

Joël BUSSON.

REMERCIEMENTS

● Notre camarade Madeleine Gallen et ses enfants tiennent à remercier les camarades qui leur ont témoigné amitié et sympathie lors du décès de Victor. « Les Nouvelles » renouvellent à Madeleine et ses enfants leurs condoléances attristées.

**

● Michel, Nicole, Madeleine, François et Paul Rica, leur père, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie, tiennent à remercier tous les camarades et amis qui ont été auprès d'eux et ont témoigné leur sympathie lors du décès d'Eliane Rica, leur mère et épouse. « Les Nouvelles » présentent à tous leurs sincères condoléances.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVILLE,
M. PRODEAU, J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987

UN ATOUT REGIONAL MENACÉ POUVOIRS PUBLICS: AGISSEZ !

TECHNIP DOIT VIVRE

le personnel de Technip

« Un atout régional menacé. Pouvoirs publics, agissez ! TECHNIP doit vivre. » C'est un des mots d'ordre que le personnel a décidé de lancer par voie d'affichage. Qui peut avoir l'audace de s'opposer à cette initiative pleine de bon sens ? La Direction... qui a conduit le Comité d'entreprise devant le Tribunal des référés !

Bien sûr, le directeur, M. Oger, que nous avons interrogé, refuse de discuter sur le contenu des mots d'ordre. A l'entendre, il veut seulement « préserver les fonds du C.E. ».

Mais quand nous lui avons dit que les C.E. possédaient des pouvoirs en matière économique et que vouloir préserver l'établissement TECHNIP de Saint-Nazaire semblait convenir parfaitement aux compétences du C.E., M. Oger s'est retranché prudemment derrière le juge des référés. Ce dernier a estimé que les fonds du C.E. ne pouvaient servir à une campagne d'affichage. La justice protège-t-elle ceux qui bradent nos industries, après d'autres jugements significatifs contre les salariés ? La question est d'actualité.

Pour la C.G.T. de TECHNIP, qui a décidé de faire appel, cette affaire ne doit pas être « l'arbre qui cache la forêt ». TECHNIP Saint-Nazaire est un atout pour l'emploi productif régional : « L'existence d'une structure significative d'ingénierie à Saint-Nazaire a induit des retombées appréciables sur l'industrie de la région depuis dix ans. Des liens étroits existent entre l'emploi du tertiaire industriel et l'emploi industriel. »

Le conseiller régional et maire de Trignac, Jean-Louis Le Corre, partage cette appréciation sur la réalité des faits lorsqu'au Congrès des Maires de l'Ouest, répliquant à ceux qui

veulent « diversifier à partir de l'existant », il déclare : « L'avenir du grand Saint-Nazaire passe par le développement des structures existantes. En particulier, celle de TECHNIP. »

La fermeture envisagée de TECHNIP Saint-Nazaire est donc un non-sens. Dans un document, la C.G.T. démontre que les besoins d'ingénierie sont importants en France et qu'ils existent également à l'exportation. La charge de travail de l'entreprise au plan national est satisfaisante. Pour 1988, Saint-Nazaire possède déjà 190 000 heures qui représentent les 2/3 des besoins pour l'année. Mais la Direction en a décidé autrement. L'essentiel des contrats obtenus par Saint-Nazaire sont détournés vers d'autres sites (Lyon, La Hague...).

La C.G.T. a donc des arguments solides pour défendre l'outil de travail, et elle a entrepris une série d'initiatives :

- une pétition C.G.T. en coordination avec la chimie ;
- délégation au chantier de La Hague ;
- appel à une manifestation à Paris, le 27 novembre, le jour de la réunion du C.E.

D'autre part, une carte-pétition intersyndicale est lancée auprès du personnel et qui sera adressée au ministre de l'Industrie et au Premier ministre.

DERNIERE MINUTE

Au moment où nous bouclons notre édition, nous apprenons que le juge des référés vient de donner raison au Comité d'entreprise. Celui-ci ayant fait appel à un cabinet d'expertise, la Direction de TECHNIP avait refusé de communiquer les documents économiques permettant à ce cabinet de travailler. La réunion du C.E. du 27 novembre devant se prononcer sur la fermeture et les licenciements est donc reportée à une date ultérieure, probablement pas avant le début de l'année prochaine

HUARD : SUCCES C.G.T.

La C.G.T. gagne cinq sièges et devient majoritaire dans les deux collèges confondus tant en titulaires qu'en suppléants.

Dans le collège « ouvriers-employés », en titulaire, elle obtient 58,33 %, soit une progression de 9,01 % ; elle gagne un siège, soit cinq élus sur neuf. En suppléants, avec 59,04 % et une progression de 9,18 %, la C.G.T. compte six des neuf sièges à pourvoir. Dans la maîtrise,

en titulaire, la C.G.T. obtient 19,18 %, soit une perte de 2,55 % ; elle obtient le deuxième siège et, en suppléant, elle obtient 100 %.

Les jeunes sous contrat ont voté massivement C.G.T. alors que celle-ci avait vu beaucoup, notamment dans le deuxième collège, de ses effectifs quittés l'entreprise avec les licenciements et les congés conventions...

CONFERENCE FEDERALE DU P.C.F

Ce week-end, à Batz-sur-Mer, la 29^e Conférence fédérale du P.C.F. de Loire-Atlantique se réunit.

Les délégués(es) mandats par les conférences de sections vont poursuivre le débat entamé par les cellules dans le cadre de la préparation du 26^e Congrès qui se tiendra du 2 au 6 décembre.

Le Comité fédéral, le secrétaire de la Fédération et la délégation au Congrès seront élus à l'issue des travaux de la conférence.

Le projet de résolution du 26^e Congrès a été voté par l'ensemble des conférences de section : sur 360 votants : 346 pour, 3 contre et 11 abstentions.

SOUSCRIPTION

pour la justice, la liberté, la paix SE DONNER LES MOYENS

DEUXIEME LISTE ARRETEE AU 23 NOVEMBRE 1987

SAINT-SEBASTIEN : Cellule F.-Billoux, 2 000 F ; cel. M.-Paul (Michel Gouty, 100 F ; Mado Barre, 100 F ; Raymond Guimonneau, 50 F) ; Jacques Rousseau (2^e versement), 200 F ; Alice Guilbaud, 40 F ; Bernard Guérin, 40 F ; initiative section, 2 050 F.

SAINT-NAZAIRE : Cellule Dermurie, 750 F ; Jean-Claude Lamatabois, 206,50 F ; Michel Rival, 100 F ; Roger Dallerac, 100 F ; Jean Rieu, 600 F ; cel. des Cheminots : Alain Prud'homme, 100 F ; cel. de Penhoët : Joseph Patron, 500 F ; cel. Anne-Godeau, 200 F ; cel. Anne-Godeau : Christian et Monique Cadoret, 100 F ; Jean Marchand, 100 F ; Béatrice Morant, 150 F ; Evelyne Ohvaud, 100 F ; Francine Lamatabois, 400 F ; cel. Ile-d'Aix : Pierre Lemoine, 200 F ; cel. F.-Beccard : M. Audran, 100 F ; Maurice Piconnier, 200 F ; M.-T. Piconnier, 200 F ; Jo Lemoine, 100 F ; Victoire Audrain, 100 F ; cel. de Plaisance, 630 F.

PAYS-DE-RETZ : Denis Matelier, 100 F ; Gérard Lespagnol, 100 F.

CHATEAUBRIANT : Cel. Pierre-Guéguin, 700 F ; cel. Pierre-Guéguin (Roland Feuvrais, 100 F ; Olivier Le Lijour, 100 F) ; cel. Pierre-Timbaud : Serge Adry, 100 F ; Madeleine et Michel PRODEAU, 250 F.

PRESQU'ILE GUERANDAISE : Pierre Leberche, 250 F ; Yvonne Noblet, 200 F ; Yvonne Noblet, 200 F ; M. et Mme Guy Tessier, 100 F.

REZÉ : Serge Vergnaud (2^e versement), 700 F ; Stéphane Guillou, 240 F ; Georges Leray, 200 F ; Edouard Quérard, 100 F ; Henri et Alexandrine Moysan, 200 F ; Anne Guérin, 100 F ; Jeanne Leprêtre, 100 F ; Eric Edom, 60 F ; Andrée Carreau, 50 F ; Andrée Carreau, 50 F ; L. Rousselot, 60 F.

VAL-DE-LOIRE : Pierre Courtois, 100 F ; Raymond Bourget, 50 F ; Andrée Maignien, 300 F ; Camille Lebrun, 100 F ; Joseph et Gilbert Boursicot, 200 F ; Jeanine Durand, 50 F ; Thérèse et Alex Rabouin, 270 F.

NANTES : Anonyme, 200 F ; Marcel Le Dus, 200 F ; cel. Péri-Auffret : Jean Nivet, 200 F ; Yvon Digo, 500 F ; cel. Gorki (Zola), 80 F ; cel. Gorki (Patrick Morinière, 120 F ; M. Hallier, 80 F) ; cel. Semitan : Y. Cheveau, 100 F ; cel. Guy-Mocquet (Jeannine Trouillard, 130 F ; J. Corbeau, 200 F ; Michel et Joëlle Le Hérissé, 300 F ; P. Chauvin, 50 F) ; cel. Gourdeau, P.T.T. : Claude Constant, 300 F ; cel. Robespierre-Audin : Jean-Claude Sophroniou, 100 F ; cel. Turpindu-Breil : collecte, 200 F ; Michelle Moirand, 100 F ; Catherine Gravoille, 200 F ; cel. Rossi, S.N.C.F., 850 F ; cel. Turpin-Bottière : Marylène Raballand, 100 F ; cel. David, Municipaux, 700 F ; cel. de Dubignon : L. Bureau, 200 F.

BASSE-LOIRE : Cel. Taillandier (Martine Gourdon, 40 F ; Donatien Hauray, 50 F) ; cel. Cachin, 100 F ; cel. Taillandier (Danielle Stervinou, 100 F ; Marie Zimmer, 180 F ; Ghislaine et Luc Denis, 100 F ; Jean-Claude Rodriguez, 100 F ; cel. Kanapa, 150 F ; cellules Kérivel et Frachon : Rosa Rince (1^{er} et 2^e versements), 200 F - Gérard Rince (2^e versement), 100 F ; René Gaudin, 200 F ; cel. Cachin, 551 F ; cel. Cachin : Pascal Bouscailloux (1^{er} versement), 100 F ; René Jan, 200 F ; Gaston Bertho, 40 F ; cel. Kanapa : Roger Barbotteau (octobre, novembre), 250 F ; José Sanchez, 50 F ; Josepha Sanchez, 50 F ; cel. Coiffet : Rémy Troadec (2^e versement, novembre), 100 F ; cel. Taillandier : Jeanne Bourmaud, 20 F ; Viviane Arteau, 50 F ; Yolande et Gilbert Gourdon (1^{er} versement, novembre), 100 F ; Patrice Bourmaud, 320 F.

BRIERE : Hubert Bouyer, 1 000 F ; René Rault, 300 F.

MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR

Une table ronde organisée à l'initiative des maires communistes de Montoir-Trignac et St-Joachim s'est tenue le 13 novembre.

Elle avait pour objet d'étudier les mesures à prendre pour prévenir un accident industriel et écologique à la lumière des enseignements de l'accident de Roche-Maurice.

La CGT, les responsables de la sécurité de Cofaz, Gaz de France, de la Grande Paroisse, le chef de corps des S.P. de Trignac y participaient avec les élus.

Le lendemain, au congrès des Maires de l'Ouest du département, un échange à ce propos eut lieu entre les élus et le commissaire de la République. Celui-ci précisa que l'enquête suivait son cours et n'avait pas encore abouti, qu'il convenait de se hâter « lentement ».

La veille, l'entreprise publique GDF informait « la table ronde » du renforcement de son dispositif anti-risques. Pourtant le préfet tente de minimiser « l'incident » de Roche-Maurice. Comme les élus communistes la veille, les maires présents soulignaient la nécessité de développer l'information sur les risques possibles en Basse-Loire, de former les hommes et femmes qui œuvrent sur le site du port autonome, d'informer les populations des dispositions à prendre en cas d'accident, en concertation avec les élus locaux.

Les élus proposaient, à l'initiative des maires communistes, la mise en place d'une commission de prévention, information des risques sur le site Montoir-Donges.

NON ASSISTANCE A PERSONNES EN DANGER

La Direction du C.H.R. de Nantes, aux étrangers non résidents : « Payez avant, sinon pas de soins ! »

« Si à la suite d'une consultation une hospitalisation est souhaitable, le malade étranger doit être en mesure de présenter une prise en charge, sinon la PREADMISSION LUI EST REFUSEE »...

...« Le malade ne présente pas de prise en charge et ne peut régler les frais : L'HOSPITALISATION EST REFUSEE A CE MALADE. »...

...« Une absence de réponse de votre part sous trois jours sera considérée comme un refus de prise en charge du malade et le C.H.R. se verra dans l'obligation de SUSPENDRE LES SOINS. »

Charmante littérature. Par une simple note de service, le C.H.R. de Nantes exclut de l'accession aux soins une partie des ressortissants étrangers non résidents en France.

Une partie... c'est-à-dire ceux présentant les couleurs de peau haïes par Le Pen, les couleurs allant du hâlé maghrébin au noir africain puisqu'une seconde note de service précise que la première n'est pas applicable aux humains de la C.E.E.

M. Chauty, président du Conseil d'administration du C.H.R., et M. Costargent, directeur, remplacent-ils le serment d'Hypocrate par le serment d'hypocrite ?

A moins qu'ils n'aient jamais entendu parler de l'article 7 du Traité de Rome.

Ça peut arriver à tout le monde, soit, rappelons alors que cet article 7 interdit toute discrimination en raison de la nationalité.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
ET UNIVERSITAIRE DE NANTES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE ET DU BUDGET

Sous-Direction Gestion des Malades

B/SM GM 87/329 Nantes, le 9 Juin 1987

B - HOSPITALISATION NON URGENTE

1 - Procédure de pré-admission :

Si à la suite d'une consultation, une hospitalisation est souhaitable, le malade étranger doit être en mesure de présenter une prise en charge, sinon la préadmission lui est refusée.

2 - En cas d'admission normale, le malade étranger doit présenter une prise en charge : un double contrôle systématique est effectué

- téléx à l'organisme ayant délivré l'accord
- courrier au Consulat ou Ambassade.

3 - Le malade ne présente pas de prise en charge :

Le paiement des frais doit être immédiat. Engagements de paiement à signer = A 10 jours d'hospitalisation.

4 - Le malade ne présente pas de prise en charge, et ne peut régler les frais : l'hospitalisation est refusée à ce malade.

NON-ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER

Par une simple note de service, le CHR de Nantes exclut de l'accession aux soins hospitaliers, une partie des ressortissants étrangers non-résidents en France. Seuls, ceux qui pourraient payer immédiatement, en cas de difficultés de prise en charge, pourront être soignés ! Décision contraire (o combien !) aux principes humanitaires et à la déontologie du corps médical. Décision qui viole, par ailleurs, l'article 7 du Traité de Rome, interdisant toute discrimination en raison de la nationalité, et qui se situe en contradiction flagrante avec le droit communautaire européen... Même le droit à la vie, ça se monnaie dans notre beau pays...

Document « Vie Ouvrière ».

Qu'une organisation syndicale réformatrice, représentée au Conseil d'administration, se trouve gênée de voir qu'une somme risque de ne pas être recouvrée et veuille récupérer de l'argent en distinguant organismes et particuliers ou que M. Chauty connaisse bien

le Cameroun ou le Bénin, ne change rien à l'affaire..

Rappelons aux dirigeants du C.H.R. de Nantes que le corps médical a une déontologie, des règles morales qui s'appuient sur des principes humanitaires.

Le déclin de la société française n'est pas seulement économique (le chômage) ou politique (« les affaires »), il l'est aussi sur le plan humain et moral.

Ce sont les catégories les plus fragilisées de la société qui font en premier les frais des régressions. Aux personnes âgées, aux handicapés, il faut maintenant ajouter les chômeurs, les immigrés.

« Médecins du Monde » estime à un million le nombre de personnes privés de l'accès aux soins en France ; en témoigne pour Nantes leur camion médical situé place Viarme.

La note de service du C.H.R., comme le camion de « Médecins du Monde », sont des symptômes de la régression du secteur public de la Santé.

Ils cassent la sécu ! Automatiquement, l'hôpital public en subit les conséquences et est obligé de passer par la « sponsorship » pour certains de ces budgets.

Ils privatisent et spéculent à la Bourse ! Pas étonnant que même le droit à la vie se monnaie dans notre beau pays.

CONCOURS DE BELOTE

organisé par
Les Amis de la Commune,
la cellule Chauvin

SAMEDI 12 DECEMBRE - 14 heures

Centre social des Bourderies

Inscription 30 F sur place. Lot à tout participant

Le Secours Populaire Français a tenu son Congrès départemental

C'est en 1966 à St-Nazaire que se déroulait le premier Congrès du Secours Populaire Français de Loire-Atlantique. A l'époque, il existait un seul comité et il y avait environ 120 donateurs. Aujourd'hui notre Fédération compte 19 comités, une dizaine d'antennes, 15 000 donateurs et 1 000 collecteurs.

Les 55 délégués réunis le 15 novembre à Ancenis, après discussion dans leurs assemblées locales, ont fait le bilan des deux années écoulées, élisent leurs directions et apportent leurs contributions, leurs réflexions autour du thème de notre congrès national, qui aura lieu les 5 et 6 décembre à Brest.

Devant :

- le raz de marée de la misère dans notre pays ;
- la multiplication des appels de détresse dans le monde ;
- les tentatives de dévoiement des associations humanitaires.

« De quelle association populaire de solidarité la France et le monde des défavorisés ont besoin à notre époque ».

Bilan des activités des années 1985-1986 :

- 502 000 F consacrés en secours d'urgence pour des familles en difficultés (250 000 F pour les années 83-84) ;
- 1 550 bénéficiaires de la campagne vacances ;
- 7 700 bénéficiaires de la campagne de Noël ;
- des milliers d'aides vestimentaires ;
- fin 86 et début 87 : 260 tonnes de produits alimentaires remis à 2 700 familles ;
- 270 000 F consacrés à l'aide internationale.

Ce bilan de solidarité a été possible grâce à la générosité des donateurs et la ligne de conduite qui anime notre association :

- recherche permanente du partenariat rejetant la notion d'assistanat ;
- la participation du plus grand nombre, du bénévolat à tous les niveaux d'élaboration et de décision ;
- la décentralisation, pour être au plus près des gens de cœur et des bénéficiaires ;
- l'indépendance totale de notre mouvement.

En un mot la pratique permanente de la solidarité populaire.

Ce bilan important reflète surtout le développement de la misère, le mal vivre pour des millions de compatriotes.

Ces situations douloureuses nous interpellent, c'est pourquoi le Secours Populaire Français se mobilise.

Nous savons que seules les associations non gouvernementales ne pourront tout résoudre. Mais nous faisons actes utiles, nous sauvons des vies humaines, nous semons l'espérance, et nous servons de détonateur à d'autres initiatives au niveau des Etats.

Devant le nombre, la complexité des situations, la tâche est grande. Nous faisons appel à tous les gens de cœur.

Secours Populaire Français, 13, rue Maréchal-Joffre, 44000 Nantes.
CCP 576 01 U Nantes.
Tél. : 40.74.48.41.

Noël avec le Secours Populaire Français

Tous les ans, le Comité de Nantes du Secours Populaire Français offre des jouets et des friandises à des centaines d'enfants de familles défavorisées. Cette année les listes sont particulièrement longues...

Pour que les Pères Noël Verts du Secours Populaire puissent accomplir leur mission partout où la gêne s'est infiltrée, vous pouvez apporter votre obole ou bien des jouets neufs ou en bon état à notre local, 22, quai Ernest-Renaud, 44100 Nantes. Tél. 40.69.38.22.